

avoir toutes les forces dont on est capable ; l'habitude est prise , il est difficile de la déraciner , mais on devroit au moins s'imposer la loi de ne manger que par faim , & jamais *par raison* ; parce que , excepté dans un très-petit nombre de cas , la raison dit toujours de ne pas manger quand l'estomac répugne aux aliments. Une personne sobre est capable de travaux , je dirois même d'excès en différents genres , dont les gens qui mangent plus , sont absolument incapables ; la seule sobriété guérit des maux presque incurables , & rétablit les fantés les plus ruinées.

CHAPITRE XXXIII.

De l'Inoculation de la petite Vérole & de la Rougeole.

§ 562. **L'**Inoculation est cette opération , par le moyen de laquelle , en mettant un peu de pus , pris des boutons mûrs d'une personne qui a la petite vérole , dans une légère incision faite à la peau d'une personne qui ne l'a pas eue , on lui procure cette maladie.

§ 563. Cette méthode est en usage , depuis un temps immémorial , à la Chine & dans les grandes Indes ; on l'emploie , depuis plusieurs siècles , dans la Géorgie & dans la Circassie ; elle a été introduite à Constantinople il y a un siècle ; elle est établie , de-

puis très-long-temps, dans quelques Provinces de l'Afrique; & il y a quelques pays, en Europe même, dans lesquels on employoit, sans qu'on sache depuis quand, des méthodes d'inoculer, qui ne différent de la méthode usitée aujourd'hui, que par la façon d'insérer le venin de la petite vérole. Enfin il y a cinquante ans que cette méthode fut apportée en Angleterre, par une femme de beaucoup d'esprit, Mylady WORTLEY MONTAGUE, qui avoit été témoin du succès avec lequel on l'employoit à Constantinople, où son mari étoit Ambassadeur.

De Londres, l'inoculation se répandit dans le reste de l'Angleterre; on la porta dans les colonies en Amérique, & successivement on l'a essayée dans la plupart des Etats de l'Europe. Elle a essuyé des contradictions presque dans tous; ce fut toujours le sort de toutes les nouveautés utiles. Dans quelques-uns elle les a surmontées & s'est solidement affermie; dans quelques autres elle chancelle encore: il y en a où elle a été rejetée après y avoir été décriée par des imprudences; & ce n'est que du temps, seul destructeur des préjugés, qu'on doit espérer son établissement universel.

§ 564. Il paroît d'abord fort extraordinaire de penser à donner une maladie à quelqu'un qui se porte bien; & il faut sans doute, de fortes raisons pour se décider à prendre ce parti. Ces raisons sont tirées des caractères de la petite vérole, des circonstances qui influent sur l'issue de cette maladie, & des succès de l'inoculation.

§ 565. Les caractères de la petite vérole, qui prouvent l'utilité de l'inoculation, sont premièrement sa généralité : le plus grand nombre des hommes l'a une fois en sa vie; il n'y en a pas une quinzième partie, qui, parvenus à l'âge de maturité, en aient été exempte. Secondement, quand on en a été attaqué une fois, on ne l'est pas une seconde. Je fais qu'on cite quelques exemples du contraire, mais ils sont si rares, qu'ils ne sont presque pas une exception à la généralité de la règle. En troisième lieu, la petite vérole, considérée dans sa généralité, est une maladie très-dangereuse, & si elle est très-douce dans certains temps & pour beaucoup de gens, elle est funeste pour d'autres & dans d'autres temps. Des calculs exacts ont démontré à de bons observateurs, & démontreront, par-tout & en tout temps, à tous ceux à qui l'on peut démontrer quelque chose, que jusqu'à présent cette maladie tuoit au moins, la septième partie des personnes qu'elle attaquoit; & personne n'ignore que plusieurs de ceux qui échappent, restent défigurés, estropiés, ou languissants le reste de leur vie.

§ 566. Les ennemis de l'inoculation, (car l'inoculation a des ennemis) ont voulu infirmer la vérité de ces propositions. Ce n'est point ici le lieu de faire voir tous les sophismes de leurs arguments, mais j'en appelle hardiment au témoignage de la voix publique, & au sentiment intime de chaque individu qui n'aura point encore été prévenu sur cette matière, & dont on n'aura point

imbu l'esprit de faux préjugés, ou allarmé la conscience par des scrupules chimériques. Quiconque n'a pas eu la petite vérole, la craint, parce qu'il fait que chacun doit l'avoir, & qu'elle est dangereuse; quiconque l'a eue, ne la redoute plus, parce qu'il fait qu'on ne l'a pas deux fois.

§ 567. Si la petite vérole étoit toujours bénigne, il auroit été inutile de l'inoculer; si elle étoit toujours maligne, on n'auroit pas osé le faire: mais on a vu qu'elle étoit quelquefois très-douce, d'autres fois très-cruelle, on a observé les circonstances dont paroît dépendre cette différence; on en a conclu, qu'en donnant la petite vérole dans les circonstances dans lesquelles on avoit remarqué qu'elle étoit favorable, on en éviteroit le danger. Ce raisonnement étoit très-exact, & l'événement l'a justifié.

§ 568. Le parallèle, entre la petite vérole naturelle & la petite vérole inoculée, ne pouvoit pas mieux s'établir qu'en comparant les registres de deux hôpitaux consacrés, l'un à l'une, l'autre à l'autre de ces deux maladies, & c'est ce qu'on a fait à Londres. Le relevé des registres de vingt ans a fait voir, que dans l'hôpital de la petite vérole naturelle, de neuf malades, il en meurt deux; & dans celui de la petite vérole inoculée, de trois cents quarante-cinq, il en meurt un.

Il est bien vrai que la petite vérole n'est pas par-tout aussi meurtrière que dans cet hôpital, & il faut s'en tenir à cet égard aux observations de MM. JURIN & SCHEUZER,

& établir d'après leurs relevés de plusieurs nécrologes de ville & de campagne, que de treize personnes qui ont la petite vérole naturelle, il en meurt deux, ainsi la proportion entre le nombre des morts & des malades, dans la naturelle, étant de deux à treize, & dans l'inoculée, de deux à six cents nonante, l'avantage de l'inoculation sur la petite vérole naturelle est déterminé par la proportion de 690 à 13, ou de $53 \frac{1}{3}$ à 1; & je suis convaincu que ce calcul est encore au-dessous des avantages réels de l'inoculation, dirigée par des Médecins habiles, qui seuls peuvent la conduire avec connoissance de cause: mais j'ai cru ne devoir faire le calcul que sur ce pied-là, afin d'éviter tout reproche de prévention. D'ailleurs il offre encore un avantage assez considérable pour être décisif; & il suffira, sans doute, à tout pere raisonnable & sensible, de savoir que l'espérance de conserver son enfant, en l'inoculant, est à celle de le conserver en attendant la petite vérole naturelle, comme 53 à 1, pour qu'il ne balance pas sur le parti qu'il doit prendre. Il suffira au Prince de savoir que de 690 de ses sujets, il en mourra au moins 106 par la petite vérole, & que si on les inoculoit, il n'en mourroit que deux sur ce même nombre, pour le déterminer à encourager l'inoculation. Cette épargne, de 104 hommes, ne lui paroîtra sûrement point à négliger, s'il mérite véritablement le titre de Pere de ses Peuples.

Quand on admettroit même la proportion

la plus défavorable à l'inoculation, trouvée en Ecosse, celle d'un mort sur 164 inoculés; quand on diminueroit un peu la mortalité de la petite vérole naturelle, que la bonne méthode de la conduire, devenue plus générale, peut en effet un peu diminuer, & qu'on la réduiroit à 1 sur 10, au-lieu de 1 sur 7, l'épargne seroit toujours de 15 sur 164, & de 64 sur 690.

Il ne faut point oublier, en pesant les avantages de l'inoculation, que le danger de mort n'est pas le seul, comme je l'ai déjà dit, qui accompagne la petite vérole; elle laisse quelquefois des suites plus fâcheuses que la mort même; & les avantages de l'inoculation, à cet égard, suivent une proportion plus considérable encore, que celle que je viens d'établir par rapport à la mortalité.

§ 569. On a publié un gros volume, qu'on pourroit appeller le martyrologe ou même le nécrologe de l'inoculation, dans lequel on a rassemblé, avec beaucoup de soin, tous les accidents arrivés en conséquence de l'inoculation, ou après l'inoculation, car on n'a point fait cette distinction si nécessaire. Ce sont les ouvrages des inoculateurs qui ont fourni presque tous les matériaux de ce livre, dont il ne faut point s'effrayer, quoiqu'il paroisse destiné à produire cet effet. Il prouve seulement que l'inoculation n'ôte pas entièrement le danger de la petite vérole, & aucun inoculateur sensé ne l'a jamais dit; cela ne peut être échappé qu'à quelqu'enthousiaste, car l'inoculation en a aussi, comme des en-

nemis : mais il n'infirmé pas, le moins du monde, la vérité que j'ai établie, c'est qu'elle le diminue extrêmement ; vérité irrésistiblement démontrée, & dont les inoculateurs ne s'occupent presque plus : le bâtiment est fini, s'il m'est permis de le dire, & l'on voit, sans crainte, les différents orages qui peuvent l'affaillir, mais dont aucun ne l'ébranlera.

Il n'y a que l'étourderie ou l'ignorance des inoculateurs, qui puissent lui nuire ; car, comme je l'ai déjà dit, & je le réitère plus positivement, il en est de l'inoculation comme de toutes les opérations humaines : on ne peut s'en promettre un heureux succès que quand elles sont faites avec prudence, & par des mains habiles ; il ne suffit pas d'inoculer pour éloigner le danger de la petite vérole, il faut inoculer à propos ; sans cela le seul avantage qu'on retire de l'inoculation, c'est que l'application du venin, au bras ou à la jambe étant sans danger, & l'impression de ce même venin, porté, avec l'air ou la salive, dans la petite vérole naturelle, sur quelqu'organe intérieur, étant très-dangereuse, on évite, par l'inoculation, cette cause de danger ; & c'est une cause très-grave & très-fréquente, dont l'absence a donné à l'inoculation, lors même qu'elle a été faite sans soins, sans préparation, des avantages considérables sur la petite vérole naturelle. Mais il en reste tant d'autres, qu'il n'est point surprenant si l'inoculation mal faite, c'est-à-dire, faite sans avoir éloigné ces autres causes de danger, est devenue funeste. C'est à les connoître,

& à les éviter toutes, autant au moins que cela est accordé aux lumieres, toujours bornées des hommes, que consiste le secret de l'inoculation. Il a deux parties, le choix d'un sujet bien constitué, naturellement prêt, & la préparation de celui qui ne l'est pas.

§ 570. Les regles, qui dirigent dans ce choix, & dans cette préparation, sont fondées sur les observations qui ont fait connoître quelles étoient les dispositions des sujets qui avoient la petite vérole heureuse, & de ceux qui l'avoient fâcheuse.

Quand on trouve des sujets, & il y en a plusieurs, chez lesquels toutes les dispositions favorables sont réunies, sans aucun mélange des défavorables, ils sont préparés naturellement.

Il y en a d'autres auxquels une partie de ces dispositions manquent : l'inoculateur emploie pour les leur procurer, les remèdes dont l'expérience a démontré l'efficace dans des cas semblables; & comme la connoissance de ces dispositions fâcheuses, & des moyens d'y remédier, suppose celle de toute la médecine, on sent pourquoi il n'y a que les Médecins qui puissent déclarer un sujet propre, ou non propre, pour l'inoculation, & régler la préparation.

Quand les indispositions qui auroient pu rendre la petite vérole dangereuse sont détruites, quand le sujet a acquis les dispositions physiques, nécessaires pour l'avoir heureuse, il est préparé.

Ceux auxquels l'inoculateur juge qu'on ne

peut, par aucun moyen, donner ces dispositions, sont des sujets absolument impropres; & il n'est pas permis de hâter, chez eux, l'époque d'une maladie qui doit vraisemblablement leur être funeste. L'on doit sur-tout éviter de regarder l'inoculation comme un remède; il est arrivé quelquefois que la petite vérole l'a été, & a raccommoqué des fantés languissantes: mais on ne peut pas prévoir cet effet avec assez de certitude pour en faire un motif & le hasarder. Ce sont des imprudences semblables qui ont occasionné les premiers malheurs de l'inoculation, & qui continuent à la décréditer: on l'employa pour guérir un étique incurable, dont elle précipita la mort, on la rendit comptable de sa vie.

§ 571. On peut ranger les causes qui rendent la petite vérole fâcheuse, sous quelques chefs principaux.

1°. L'âge. Elle est d'autant plus heureuse, toutes circonstances d'ailleurs égales, qu'on l'a plus jeune: l'âge en augmente le danger, l'on voit cependant des vieillards l'avoir fort douce, & on l'a inoculée, avec succès, depuis l'âge de trois mois jusqu'à celui de soixante-deux ans.

2°. La complication d'autres maladies, soit aiguës, soit chroniques, sous lesquelles je comprends pour les femmes, le temps des regles, de la grossesse, & des couches; & pour tout le monde l'usage de certains remèdes, qui, pris avant la petite vérole, ont paru la rendre fâcheuse.

3°. L'air. Il est certain qu'il y a des endroits dans lesquels elle est plus fâcheuse que

dans d'autres; les faisons extrêmement chaudes, & extrêmement froides, en augmentent le danger quand elle est un peu considérable, car celles qui sont très-légères bravent toutes les saisons. Il regne quelquefois des épidémies d'autres maladies très-générales, qui, se compliquant chez quelques sujets avec la petite vérole, en augmentent beaucoup le danger.

4°. La crainte. On fait qu'elle empire tous les maux, & quand on craint cette maladie, ce sentiment va en augmentant avec l'âge; & il a les influences les plus funestes, si l'on est attaqué dans un temps où elle est fâcheuse, dans un temps où l'on n'est pas bien portant, quand on est dans des circonstances défavorables, quand on se trouve éloigné du seul Médecin pour qui l'on ait de la confiance. Le chagrin de la prendre dans un temps où il seroit important de vaquer à des affaires qui ne souffrent pas de renvoi, peut aussi l'aggraver considérablement.

5°. La privation des bons secours & l'abondance des mauvais.

§ 572. On voit par ce que je viens de dire, que, puisque tant de circonstances peuvent rendre la petite vérole funeste, pour une personne qui dans d'autres temps l'auroit eue heureuse, le grand avantage de l'inoculation consiste à la donner dans un temps où aucune de ces circonstances n'existe. C'est cette absence de toutes les circonstances défavorables qui détermine le véritable moment de cette opération.

§ 573. Par rapport à l'âge, on pourra inoculer les enfans, ou dès les premiers mois de leur vie, avant qu'ils commencent à souffrir pour l'éruption des dents, méthode usitée en Asie, dans quelques endroits en Angleterre, & accréditée par de très-grands Médecins, mais contre laquelle je conserve quelques doutes qui ne m'ont pas permis de l'employer encore; ou, depuis qu'ils ont poussé leurs vingt premières dents, jusqu'à l'âge de douze ou treize ans, & même plus tard quand on ne l'a pas fait avant cette époque. Mais il ne convient point d'inoculer les filles depuis cet âge, ou plutôt depuis le moment où elles paroissent entrer dans la crise, quelquefois très-longue, du développement de la puberté, jusqu'à ce que les regles aient paru & soient bien établies. Quoique cette crise soit bien moins marquée chez les jeunes garçons, elle a cependant lieu aussi pour eux, & elle est accompagnée, chez quelques-uns, de symptômes assez sensibles: ainsi il y a de la prudence, pour certains sujets, à ne pas placer l'inoculation précisément dans cette période de leur vie.

Par rapport à la santé, on prendra le temps où le sujet se porte très-bien, sans avoir cependant cet excès de force qui, au moment où l'on va prendre une fièvre inflammatoire, est une disposition nuisible, à laquelle il faut remédier par la préparation.

Par rapport à l'air, on choisira le moment où la saison est la plus tempérée, & dans ce pays, le commencement de l'Automne, ou

plutôt la fin de l'Été, m'a paru mériter la préférence ; parce qu'alors les enfants sont ordinairement bien mieux portants qu'au Printemps. Le grand air dans lequel ils ont vécu, le mouvement qu'ils ont pris, les fruits qu'ils ont mangés, leur donnent une disposition bien plus favorable que celle qu'ils ont à la fin de l'Hiver, époque à laquelle ils sont souvent incommodés, & qui exige par-là même plus de préparation qu'en Automne. Si l'on vit dans des endroits où la petite vérole soit constamment mauvaise, il est à présumer que cela dépend d'un vice permanent dans l'air, & il faut aller inoculer ailleurs.

On ne doit point inoculer dans le lieu même où regne une épidémie de petites véroles très-meurtrières.

S'il regne quelqu'autre maladie épidémique, on doit faire attention si elle attaque les enfants : si elle ne les attaque pas, on peut hardiment les inoculer : si elle les attaque, il faut ou différer, ou les transporter ailleurs ; ou, si l'on ne peut ni différer ni les transporter, on doit joindre, à la préparation que leur tempérament paroît exiger, les secours indiqués pour prévenir la maladie épidémique.

Quand l'épidémie est très-générale, qu'il y en a plusieurs différentes, & que la multitude des malades prouve l'insalubrité de l'air, on ne doit pas inoculer ; je n'ai pas voulu le faire ici au Printemps 1766.

§ 574. Après tout ce que j'ai dit, ce qui me reste à dire sur la préparation est bien court ; parce que, je le réitere, que je ne me pro-

posé point de mettre des parents à même d'inoculer eux-mêmes leurs enfans, ce seroit pour eux une entreprise très-téméraire; je n'ai de but que celui de leur procurer l'utilité de cette méthode, par des raisons tirées de la nature même des choses & de l'expérience, & de présenter aux personnes, appellées par leur vocation à la diriger sans l'avoir fait encore, les principaux objets sur lesquels ils doivent porter leur attention.

§ 575. Quand le sujet est dans l'âge le plus favorable, depuis trois ans jusqu'à dix ou douze ans, & qu'il est bien portant, une diminution dans les aliments, & un choix d'aliments qui ne soient ni fort nourrissans, ni gras, ni salés, ni âcres, pendant quinze jours ou trois semaines; la privation du vin & du café, s'ils ont déjà, à cet âge, le malheur d'être accoutumés à en faire usage; des bains de jambe tièdes pendant ce même temps, ou même, s'ils ne paroissent pas avoir la peau souple, cinq ou six bains de tout le corps, & enfin une purgation la veille de l'opération, forment toute la préparation. Le choix des aliments consiste principalement à ne leur donner que peu de viande, & seulement des viandes blanches; mais à les faire vivre principalement de légumes & de fruits, & à ne leur laisser boire que de l'eau, ou du lait coupé avec de l'eau, ou du petit-lait. L'on peut voir ce que j'ai déjà dit § 220., sur la préparation convenable pour avoir la petite vérole heureuse.

Quand l'enfant est très-vigoureux & paroît

fanguin, on doit lui faire une ou deux saignées, & lui faire prendre du nitre soir & matin, pendant tout le temps de la préparation; ces précautions sont nécessaires pour prévenir l'inflammation, que le venin de la petite vérole produit très-aisément dans des corps si vigoureux.

En inculquant la nécessité de la diete, je crois devoir inculquer aussi celle de ne pas la pousser trop loin: il faut que l'enfant, à la fin de la préparation, se sente plus léger, plus gai; mais il ne faut pas qu'il ait perdu ses forces. C'est en outrant la diete qu'on a dérangé la santé de plusieurs enfants, & surtout qu'on leur a gâté l'estomac.

Je ne décrirai point ici les signes d'une bonne santé; ils sont connus de ceux qui doivent juger de l'inoculation: je dirai seulement que quand j'ai trouvé des enfants qui étoient gais, qui avoient l'appétit régulier, le sommeil tranquille, l'haleine douce, le ventre mou, & dont la peau se cicatrise aisément quand elle a été entamée, je les ai inoculés hardiment.

§ 576. Quand l'enfant qu'on propose à l'inoculation n'est pas bien portant, on doit commencer par lui rendre la santé, avant que d'examiner si on l'inoculera; mais les moyens qu'on emploie pour cela ne regardent point particulièrement l'inoculation, ils sont du ressort de la Médecine pratique en général, & en supposent une connoissance exacte.

Il y a un cas très-difficile; c'est quand il s'agit d'un enfant dans la famille duquel la petite vérole est meurtrière, & dont elle a

tué plusieurs freres ou plusieurs sœurs. Il faut, avant que de les inoculer, s'être bien assuré de la cause de ce danger, & cet examen est toujours très-difficile; peut-être même qu'il est impossible quand on n'a pas observé soi-même la maladie d'un des morts. Quand on a découvert cette cause, il faut la combattre long-temps par les remedes qu'elle exige; & souvent ils sont très-oppoſés au régime rafraîchissant de la préparation ordinaire pour les enfans sains.

§ 577. Je dois dire quelque chose de l'opération même. On fait deux incisions à la peau, une à chaque bras, ou une à chaque jambe, & je préfere les jambes, de la longueur de quinze ou seize lignes chacune; on se sert pour cela ou d'une lancette, ou, ce que je préfere, d'un bistouri bien tranchant; l'incision doit être très-superficielle; il suffit qu'on apperçoive, dans le fond, un léger suintement sanguin; quand il coule du sang pur, l'opération est moins bien faite.

On met, dans cette incision, un fil bien imbibé de pus, que l'on couvre avec une emplâtre de diapalme, qu'on assujettit avec une compresse & une bande, assez fortement pour qu'il ne se dérange pas. On le laisse pendant vingt-quatre, trente-six, ou quarante-huit heures, cela est assez indifférent. Si, quand on a ôté le fil, la suppuration des plaies est un peu considérable, on y met quelques brins de charpie; si elle n'est pas considérable, on n'y met point de charpie jusqu'à ce qu'elle le devienne, mais on rapplique simplement

l'emplâtre avec la compresse & la bande, & on continue ce pansément, si simple, toutes les vingt-quatre heures, aussi long-temps que les plaies suppurent, terme qui varie beaucoup.

Pour se procurer le fil qui doit être mis dans les plaies, & qui fait le germe de la maladie, il faut avoir un fil souple, ployé en plusieurs doubles & légèrement tordu, qu'on trempe exactement dans le pus, en le faisant passer & repasser sur plusieurs boutons, gros & bien mûrs, d'une belle petite vérole, chez un sujet bien sain, après les avoir ouverts avec une aiguille ou des ciseaux. Quand le fil est bien trempé, on l'enveloppe dans un peu de papier à écrire, & on le conserve dans une boîte bien fermée. J'ai employé un fil pris vingt-six mois auparavant, qui agit très-efficacement : j'en ai employé souvent de huit ou dix mois, & je les ai trouvés bons; mais en général il vaut mieux qu'ils n'aient que trois ou quatre mois.

§ 578. Après l'opération, l'enfant continue, pendant plusieurs jours, à se porter parfaitement bien; on le laisse manger comme pendant la préparation, & il continue à fortir s'il fait beau temps. Quand les enfants sont encore très-jeunes, on doit avoir soin qu'il ne leur arrive aucun de ces accidents, occasionnés par des chûtes ou par des coups, auxquels leur vivacité & leur foiblesse les exposent, & qui, dans cette circonstance, pourroient être plus fâcheux que dans d'autres temps.

Quelquefois le quatrième, plus ordinairement le cinquième ou le sixième jour, l'on sent une douleur sous l'aisselle, si l'on a été inoculé au bras, ou à l'aîne, si l'on a été inoculé à la jambe, accompagnée d'un léger engorgement dans les glandes de ces parties, qui dure rarement deux jours entiers, & qui est une preuve certaine que l'on prendra la petite vérole. On la prend souvent sans avoir eu cette douleur; mais je n'ai point encore vu, qu'après l'avoir éprouvée, on ne prit pas la maladie.

Le sixième, le septième, ou le huitième jour, quelquefois même plus tard, les inoculés commencent à être las, abattus, dégoûtés, inquiets; & s'ils sont fort jeunes, assoupis: ils ont un peu de fièvre, mal à la tête, quelquefois soif; alors ils restent en chambre & n'ont plus envie de sortir. Depuis ce moment, on ne leur donne plus que des grus d'avoine, ou de l'orge, ou quelques-uns des autres aliments indiqués § 37 & 38., & on leur fait boire l'infusion légère de quelques fleurs convenables, comme sureau, tilleul, bourrache, avec un peu de lait; ou s'ils répugnent à ces boissons, de l'eau simple & du lait; s'ils répugnent aussi au lait, de l'eau avec un peu de sirop, ou même de l'eau pure quand on l'a bonne.

L'on sue ordinairement beaucoup à cette époque, & au bout de quarante-huit, soixante ou soixante & douze heures de ce mal-aîse, les premiers boutons paroissent, & ordinairement au visage. Dès qu'ils ont paru, le

malade se trouve beaucoup mieux ; l'éruption continue, le bien-être augmente, & souvent, dès le second jour, la fièvre cesse, & l'appétit revient. On peut alors ajouter un peu de pain aux aliments dont j'ai parlé tout-à-l'heure ; mais on ne doit point abandonner ce régime jusqu'à ce que la plus grande partie des boutons soient secs : alors on purge le malade, & on recommence à lui donner un peu de viande, puis on le ramène, peu-à-peu à son genre de vie ordinaire.

§ 579. Quand la fièvre est un peu forte dans les commencements, & sur-tout quand elle est accompagnée de maux de tête, d'envie de dormir, ou de maux de reins, on donne un lavement. Un degré de fièvre plus fort, dans un enfant robuste, ou dans un adulte, exigent la saignée, plusieurs lavements, des bains de jambes d'eau tiède, le nitre, les laits d'amande ; & ces secours l'abattent très-promptement.

Au-dessous de trois ans, fort rarement au-dessus, les enfants ont quelquefois un ou deux accès de convulsions aux approches de l'éruption ; mais ils n'exigent aucun secours particulier.

§ 580. Le nombre ordinaire des boutons est entre cinquante & quatre cents. J'en ai vu plusieurs fois beaucoup moins de cinquante ; & , trois ou quatre fois, autant que dans une petite vérole discrète très-abondante.

Quand il y a moins de cinquante boutons, le temps de la suppuration n'occasionne aucune fréquence sensible dans le pouls. Quand

il y en a plus, on a ordinairement un peu de fièvre & d'inquiétude pendant quelques heures, un lavement y remédie promptement.

Quand le nombre des boutons est très-considérable, la fièvre de suppuration est marquée comme dans des petites véroles discrètes abondantes; mais cependant à nombre égal de boutons, autant qu'on peut estimer cette égalité, elle est moins forte que dans la petite vérole naturelle, parce que le même nombre de boutons produit une irritation moins forte sur un corps affoupli & adouci par la préparation, que sur un autre. Quelques lavements, un peu de manne, de casse ou de tamarins y remédient très-bien, & dans ce cas on doit suivre les directions indiquées § 214. & ouvrir les boutons, comme j'ai conseillé dans la petite vérole naturelle § 216. En général, la petite vérole inoculée se traite tout comme la naturelle, dont elle ne diffère que dans le degré.

§ 581. Voilà tout ce que je crois devoir dire dans cet ouvrage sur cette opération, sur laquelle je me suis fort étendu ailleurs; & je m'étendrai bien davantage dans la seconde édition de *l'Inoculation justifiée*.

Depuis plus de douze ans que je l'emploie, je n'ai pas eu un seul malade dont la maladie ait eu le plus léger danger; pas un seul qui ait eu des suites fâcheuses, & pas un seul qui ne m'ait toujours paru très-satisfait d'avoir été inoculé.

Elle a été employée beaucoup plus rarement, mais avec le même succès, à Zurich,

à Berne, à Basle, à Neufchatel, à Winterthour, & dans presque toutes les villes de ce pays.

Plus je l'exerce, plus je me convaincs de tous ses avantages, & de la futilité des objections de ses adversaires. La proscrire, parce qu'elle ne détruit pas entièrement tout le danger d'une maladie très-cruelle, c'est manquer de sens; la proscrire ou la diffamer, parce qu'elle a été mal appliquée par des étourdis ou par des ignorants, c'est manquer d'équité, & se livrer à l'esprit de parti toujours aveugle & toujours mal-faisant.

§ 582. L'on me permettra de rappeler ici une comparaison dont je me servis dans un ouvrage qui parut il y a six ans, (*Lettre à M. de Haen*) & que de très-bons Juges ont approuvée.

» Un destin irrévocable assujettit tous les
 » habitants d'un pays à passer une fois en leur
 » vie, sur une planche extrêmement étroite,
 » sous laquelle coule un torrent profond, ra-
 » pide & impétueux. L'expérience de dix sie-
 » cles a appris que de dix personnes qui pas-
 » sent, il y en a au moins une qui tombe
 » & qui est noyée; sans parler de celles qui
 » tombent & qu'on peut sauver, mais qui,
 » ayant été froissées contre les rocs, dont
 » le lit du torrent est rempli, conservent sou-
 » vent, pendant toute leur vie, des infir-
 » mités qui leur font envier le sort de ceux
 » qui ont péri.

» Les mêmes observations, qui ont prouvé
 » le danger de ce passage, ont fait connoi-

» tre les causes qui le rendent si dangereux.
 » L'on a vu que plusieurs tomboient par la
 » peur de tomber; d'autres, parce qu'ils étoient
 » trop pesants & qu'ils donnoient à la planche
 » de faux mouvements; de troisiemes, parce
 » qu'ils étoient attaqués, en passant, de ver-
 » tiges, de défaillance, d'un accès d'épi-
 » lepsie; de quatriemes, parce que la plan-
 » che étoit couverte de glace; de cinqui-
 » mes étoient renvertés par un orage violent;
 » d'autres périssoient, parce qu'ils avoient en-
 » trepris ce voyage de nuit: plusieurs fem-
 » mes enceintes tomboient, par la difficulté
 » qu'elles ont à conserver leur corps en équi-
 » libre, & à voir l'endroit où elles doivent
 » poser le pied: un grand nombre étoit vic-
 » tionnés, & mal instruits, comme il en
 » est tant, leur donnoient.

» Quelqu'un réfléchit, & dit: puisque le pas-
 » sage n'est pas nécessairement mortel, mais
 » que ce sont les circonstances accidentelles
 » qui le rendent si dangereux; puisque nous
 » devons tous le passer, & que quand nous
 » l'avons passé une fois, il est très-rare que
 » nous le passions une seconde fois, établis-
 » sons que tout le monde passera dans une
 » époque déterminée par l'absence des cir-
 » constances défavorables. 1°. Avant que de
 » connoître le danger. 2°. Avant que d'être
 » devenu trop pesant. 3°. Dans un temps où
 » l'on n'aura point à craindre, en route, quel-
 » qu'accès de maladie. 4°. Lorsqu'il n'y aura
 » point de glace sur la planche, & qu'il ne

» fera point d'orage. 5°. En plein jour. 6°. Les
 » femmes passeront toujours avant que de pou-
 » voir être enceintes. 7°. Tout le monde pas-
 » sera sous la direction d'un bon guide, qui
 » déterminera le temps du passage. Tous les
 » gens sensés, tous les bons citoyens, sen-
 » tiront l'utilité de ce projet; on l'exécu-
 » tera, & l'on trouvera qu'il a le plus heu-
 » reux succès, qu'au-lieu d'une dixieme par-
 » tie des passants qui périssoit, il n'en périt
 » pas un sur deux cents. Les choses étant
 » dans cet état, pense-t-on qu'un pere rai-
 » sonnable, qui aimeroit véritablement ses
 » enfants, ne crût pas remplir un devoir,
 » & ne suivît pas les mouvements d'une ten-
 » dresse éclairée, en leur faisant passer la plan-
 » che, à l'époque favorable, au risque d'un
 » sur deux cents, plutôt que d'attendre que
 » le hazard les y conduisît au risque d'un
 » sur dix. Si cette comparaison est juste, il
 » me semble qu'il est difficile de résister à
 » la conséquence.

De l'Inoculation de la Rougeole.

§ 583. J'ai dit plus haut, § 229., qu'on
 a aussi inoculé la rougeole, & je dois par-
 ler ici de cette méthode, dont on a l'obli-
 gation à M. Fr. HOME, célèbre Médecin
 d'Edimbourg, où la rougeole est souvent très-
 fâcheuse, & où, lors même qu'on la regarde
 comme assez bénigne, elle emporte la dou-
 zieme partie des malades.

M. HOME espéra, en inoculant, 1°. de

diminuer, & même d'éloigner absolument la mortalité; 2°. de prévenir la toux qui fait cruellement souffrir les malades, & qui dépend de ce que la première impression du venin se fait sur le poulmon où il est porté avec l'air: 3°. d'empêcher les maux des yeux, & les autres suites funestes, que la rougeole ne laisse que trop souvent après elle. Il a eu le plaisir de voir l'événement répondre à ses espérances.

§ 584. Comme il n'y a point de pus dans la rougeole, M. HOME a employé le sang même pour la transmettre; pour cela, il fait faire une incision très-légère à la peau d'une personne qui a cette maladie, dans l'endroit le plus chargé de boutons; & dans le temps qu'ils sont le plus animés, il trempe un peu de coton dans le sang qui coule, & c'est ce coton dont il se sert pour donner la rougeole. Il fait deux incisions comme dans la petite vérole, mais un peu plus profondes, puisqu'il veut qu'elles saignent, & qu'on les laisse saigner un quart-d'heure avant que d'appliquer le coton. Quand cette application est faite, le pansément se fait tout comme dans l'inoculation de la petite vérole, à cette seule différence près, qu'on laisse le coton pendant trois jours avant que de l'ôter; mais je suis porté à croire que ce long séjour du coton, & la profondeur des plaies sont superflus.

§ 585. M. HOME fit sa première inoculation le 21 Mars 1758, sur un enfant de sept mois qui avoit beaucoup d'éruptions à la

tête & même sur tout le corps, & un écoulement derrière les oreilles, mais qui d'ailleurs se portoit très-bien; il l'inocula avec du coton imbibé deux jours auparavant.

L'enfant commença à être malade le 27, qui étoit le septième jour de l'opération; il eut un peu de fièvre, de chaleur, d'inquiétude; éternua quelquefois, ne toussa en tout que six ou sept fois, & n'eut aucun mal aux yeux. L'éruption commença le 29, & sécha le troisième Avril: la maladie de la peau se guérit parfaitement, l'enfant se porta très-bien.

§ 586. Une suite d'autres observations ont appris à M. HOME, 1°. qu'on ne doit pas employer du sang gardé plus de dix jours; il paroît qu'il a perdu sa force. 2°. Que le temps où le virus commence à se développer, c'est le sixième ou le septième jour; ce temps paroît plus fixe que dans la petite vérole. 3°. Que la rougeole inoculée est beaucoup plus douce que la naturelle; l'on n'en meurt point: la fièvre, l'inflammation, l'inquiétude ne parviennent point au même degré; plusieurs malades ne toussent point du tout, les autres très-peu; & l'on ne voit point de ces maladies de langueur qui succèdent si souvent à la rougeole naturelle. Quoiqu'il y ait autant d'éternuement, & que l'écoulement des yeux soit quelquefois aussi considérable, pendant la force de la maladie, ils sont entièrement guéris dès que la rougeole est sèche.

Les plaies ne suppurent pas aussi long-temps que dans la petite vérole inoculée.

§ 587. L'on voit, par tout ce qui a été dit, que dans les pays où la petite vérole est aussi fâcheuse qu'en Ecoſſe, c'est un devoir de la faire inoculer. Dans ceux où elle est plus bénigne, l'introduction de cette pratique est moins nécessaire, mais elle seroit aussi très-utile, puisqu'elle épargne aux enfants une toux très-fâcheuse, & toutes les suites auxquelles ils sont exposés dans tous les pays.

§ 588. Comme le grand danger de la rougeole vient de l'inflammation des poumons, que cette inflammation dépend du venin déposé sur cet organe, & qu'on prévient ce dépôt en appliquant ce venin sur une partie extérieure; on sent que l'inoculation tire ici son plus grand avantage d'elle-même, sans avoir autant besoin de ceux de la préparation que la petite vérole. On ne doit cependant point les perdre de vue; mais comme cette préparation est fondée sur les mêmes principes que celle pour la petite vérole, il est inutile de répéter ici ce que j'en ai dit plus haut.

CHAPITRE XXXIV.

Des Maladies de langueur.

§ 590. JE ne me propose point de traiter des maladies de langueur ou chroniques, & je ne destine ce Chapitre qu'à donner quelques directions, qui, dans certains cas, peu-